

DECISION DU COLLEGE

Séance du 3 avril 2024 N° 2024 / 12

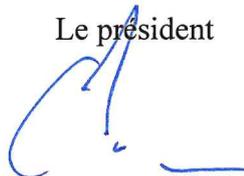
Objet : Désignation du membre du collège référent pour les aéroports de Paris – Le Bourget, Paris – Orly, Cannes – Mandelieu, Issy-les-Moulineaux, Toussus-le-Noble, Pontoise – Cormeilles, Grimaud (et les hélistations de la presqu’île de Saint-Tropez)

Monsieur Philippe Yvin, membre désigné par la présidente de l’Assemblée nationale, est choisi comme référent pour les plateformes aéroportuaires de :

- Paris – Le Bourget, en remplacement de Nadine Allemand
- Paris – Orly, en remplacement de Lise Driencourt
- Cannes – Mandelieu, Issy-les-Moulineaux, Toussus-le-Noble, Pontoise – Cormeilles, Grimaud (et les hélistations de la presqu’île de Saint-Tropez) en remplacement de Philippe Gabouleaud

Les préfets et les directeurs des aéroports et aérodromes concernés en seront informés.

Le président



Gilles Leblanc